

HIDALGO!2022

Réponse au questionnaire de Halte à l'Obsolescence Programmée

1. Coût de la réparation : alléger le coût de la réparation, en réduisant la fiscalité sur les services de réparation et produits reconditionnés et en doublant le montant du fonds de réparation dédié aux produits électriques et électroniques (prévu dans la loi AGEC).

Nous renforcerons la filière de l'économie circulaire en mettant en place un taux de TVA réduit sur les produits issus du recyclage et du réemploi, notamment des équipements électroniques, en relançant véritablement le Fonds réemploi solidaire et en lançant un grand plan de développement des achats publics circulaires avec les collectivités.

2. Transparence sur la durabilité : imposer l'indice de durabilité sur tous les produits du quotidien (imprimantes, petit électroménager, textile...) et instaurer un compteur d'usage obligatoire sur les produits électroniques.

Nous sommes favorables à l'indice de durabilité, en allant bien plus loin que ce qui a été voté dans la loi AGEC. Il est également essentiel que le respect de cette obligation soit prévu, de même pour des sanctions en cas de non-respect.

3. Garanties légales : étendre la durée de garantie en fonction de la durée de vie attendue de l'objet.

De la même manière qu'il faut fermement agir contre l'obsolescence programmée, il nous faut donner des avantages comparatifs pour les produits durables. Nous sommes donc favorables à une durée de garantie en fonction de la durabilité des produits.

4. Formation à la réparation : encourager les formations à la réparation dans les collèges, lycées professionnels et la formation professionnelle.

Nous mènerons une politique d'éducation au développement durable à tous les âges de la vie, qui commencera par des programmes dédiés dans l'enseignement primaire et secondaire. Ils permettront notamment de sensibiliser les élèves aux problématiques de l'économie circulaire, et de dispenser une première formation à la réparation.

Comme le préconise le climatologue Jean Jouzel dans son récent rapport remis à la Ministre de l'Enseignement Supérieur, nous ambitionnons qu'à brève échéance, 100% des étudiants sortant de l'enseignement supérieur en formation initiale, aient été formés aux enjeux, voies et moyens de la transition écologique. Ce rapport recommande aussi une formation à la transition écologique tout au long de la vie ; cela concerne évidemment l'économie circulaire.

5. Publicité et obsolescence culturelle : réguler la publicité pour réduire les incitations à la surconsommation.

Exemple : interdire certains contenus incitant au gaspillage et au renouvellement accéléré des produits ; imposer un message dans les publicités pour les produits soumis à l'indice de réparabilité tel que "Pour un produit plus durable, référez-vous à l'indice de réparabilité".

Sur le même modèle que la publicité sur le tabac, nous créerons une loi Evin sur la publicité qui visera à interdire la publicité et le mécénat pour les industries produisant des énergies fossiles et des services utilisant les énergies fossiles, afin de réduire la surface dont disposent ces industries dans l'espace public.

En matière alimentaire, nous lancerons un plan européen de lutte contre le gaspillage alimentaire, dans le sillage du plan d'urgence pour la sécurité alimentaire qui est en cours de déploiement, et nous interdirons la publicité à destination des enfants sur les produits alimentaires néfastes pour la santé.

6. Obsolescence numérique : garantir des services d'intérêt public "Zéro obsolescence digitale".

Exemple: interdiction de service bancaire non disponible sans une application, maintenir les services d'audioguide dans les musées, garantir l'accès aux transports publics avec ou sans application ou smartphone grâce à l'envoi minimum de billet par email...).

Notre volonté de remettre de l'humain dans les services publics, et de les remettre à la portée de toutes et tous dans les territoires ne nous dispensera pas d'une politique d'accès au numérique et de lutte contre l'obsolescence digitale. En ce sens, nous poursuivrons la mise en place d'une alternative numérique pour chaque procédure administrative, et nous concentrerons les efforts de raccordement au réseau sur les territoires les plus mal desservis, afin que ces possibilités soient accessibles partout.

Commentaires et autres propositions :

La réduction de la quantité totale de matière consommée est indispensable à la fois pour réduire nos émissions de CO2, mais également pour diminuer notre empreinte sur les ressources naturelles.

Cette réduction doit être assortie d'une hiérarchisation claire des priorités : la première est de moins consommer de matière en adoptant des comportements plus sobres, la deuxième est de réutiliser ce qui peut encore l'être, la troisième est de recycler ce que nous jetons.

Dans cette optique, nous proposons une approche se concentrant sur les principaux gisements de réduction de la quantité de matière consommée :

- Construction et logement : développement de l'économie circulaire dans le BTP ; lancement d'un vaste programme de rénovation énergétique (la prime climat) permettant de diminuer la quantité d'énergie consommée ;
- Produits électroniques/textile : développement massif des filières de réemploi ;
- Protection de la biodiversité et des écosystèmes : renforcement de l'arsenal juridique contre le dépôt sauvage de déchets, création d'une taxation « 1% océan » sur le budget publicitaire des entreprises pour financer la lutte contre les déchets plastiques en mer ;
- Alimentation : réduction du gaspillage alimentaire et promotion des régimes alimentaires plus respectueux de l'environnement ;
- Agriculture : transformation des effluents d'élevage et des déchets agricoles par le renforcement de la méthanisation. Pour éviter les dérives actuelles, les projets de méthanisation doivent être certifiés par l'Etat, proportionnés aux enjeux environnementaux et de biodiversité, et soumis à un minimum de planification à l'échelle locale ;
- Numérique : développement d'un numérique plus sobre avec des *data center* mettant en œuvre le *free cooling*.

Sur le numérique justement, nous en appelons à un effort de sobriété rapide. Nous conditionnerons le développement de nouvelles solutions numériques à leurs apports, comme la 5G, en priorisant le complet déploiement des technologies existantes, 3G et 4G dans les zones blanches. Nous demanderons aux opérateurs de réduire les ondes ambiantes en engageant la libération progressive des fréquences obsolètes. Nous continuerons notre engagement contre les excès du commerce en ligne, destructeurs d'emploi et climaticide tant en matière d'artificialisation des sols pour la construction de méga-entrepôts, que de rejets de CO2 avec des systèmes de livraison sans foi ni loi.
